## PRISE DE RENDEZ-VOUS CARTES D'IDENTITÉS – PASSEPORTS EN LIGNE



Face à l'augmentation des demandes de renouvellement de cartes d'identités et passeports, qui occasionne une augmentation des appels téléphoniques du service dédié aux cartes d'identités et passeports, la commune a décidé de mettre en place un système de prise de rendez-vous en ligne.

Le service sera opérationnel courant décembre 2022 pour les rendez-vous disponibles à partir de janvier 2023. Le service de prise de rendez-vous par téléphone ne sera plus disponible à partir de cette date.

Pour cela, rendez-vous sur le site internet de la ville de Sarralbe, en suivant le cheminement ci-dessous :

- Vivre à Sarralbe / démarches et documents administratifs / état-civil – Identité

L'outil de prise de rendez-vous propose les services suivants :

- Ouverture du service de prise de rendez-vous 24h/24 et 7j/7.
- SMS et E-mail de confirmation et de rappel de rendez-vous.
- Envoi de la liste des pièces à apporter le jour du rendez-vous.
- Annulation et déplacement d'un rendez-vous en un clic.
- Accès direct au site de l'ANTS (agence nationale des titres sécurisés) pour la réalisation du formulaire de pré-demande en ligne et l'achat du timbre fiscal si nécessaire.

